RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A-MED, sàrl au capital de 500,00 Euros
Siège social : **2, rue de l'Eglise 68850 Staffelfelden**
RCS Mulhouse N° : TI **830 320 925** code APE : 56.10C

PROCES VERBAL

De l'assemblée générale extraordinaire du **09 mai 2026**

L'an deux mille vingt-six - 2026, le 09 mai à 09 heures, les associés de la société se sont réunis au **2, rue de l'Eglise 68850 Staffelfelden** sur convocation du gérant en date du **23 avril 2026**.

L'assemblé est présidé par **Monsieur DUZ Hakan** en qualité de gérant associé. Le président constate que tous les associés sont présents, à savoir :

- **Monsieur DUZ Hakan à concurrence de 26 parts numérotées de 1 à 26 ;**
- **Monsieur AYVERDI Emrah, à concurrence de 24 parts numérotées de 27 à 50 ;**

Total des parts présentes ou représentées : 50 parts soit la totalité du capital social.

*Est également présent Madame AYVERDI Medya née [redacted]

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :
- les lettres de convocation (remise en main propre) ;
- le rapport du gérant ;
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

*Démission de Monsieur DUZ Hakan de sa fonction de gérant ;
* Acceptation de la cession de parts entre :
 - Mr DUZ Hakan et Mme AYVERDI Medya née [redacted]
*Nomination d'un nouveau gérant;
*Modification des articles 7 et 27 des statuts
* Modification corrélative des statuts

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

RESOLUTION N° 1 :

Monsieur DUZ Hakan démissionne de sa fonction de gérant. Quitus lui est donné.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes.

H.D

RESOLUTION N° 2 :

Acceptation de la cession de part entre :
- Mr DUZ Hakan et Mme AYVERDI Medya née UGURLU

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes.

RESOLUTION N° 3 :

Suite aux actes de cessions, lesquelles sont librement intervenus le 23 Avril 2026 entre :

*Monsieur DUZ Hakan, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]
Et
Madame AYVERDI Medya née UGURLU (cessionnaire), née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au [redacted], (cessionnaire de 26 parts sociales)

Dont ils ont pris connaissance, l'assemblée générale décide de modifier l'article n° 7 des statuts comme suit : »

« ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 500 euros et divisé en 50 parts égales, d'une valeur nominale de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées et réparties entre les associés en proportion de leurs apports en numéraire, c'est à dire :

- Madame AYVERDI Medya née UGURLU

à concurrence de26 parts

portant les numéros de 1 à 26.

- Monsieur Emrah AYVERDI

à concurrence de24 parts

portant les numéros de 27 à 50.

TOTAL ÉGAL AU NOMBRE DE PARTS

COMPOSANT LE CAPITAL 50 parts

Soit un total de parts composant le capital social égal à cinquante (50) parts.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes.

RESOLUTION N° 4 :

Madame AYVERDI Medya née UGURLU, née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant au 2 Avenue de la Gare 25250 L'Isle-Sur-Le-Doubs est nommée gérant pour une durée indéterminée et intervient à la présente assemblée pour acceptation de ses fonctions.

Madame AYVERDI Medya née UGURLU, associée, est nommée gérant de la société sans limitation de durée à compter du 09 Mai 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes.

RESOLUTION N° 5:

Corrélativement à la quatrième résolution, l'assemblée générale modifie l'article 27 des statuts somme suit :

« ARTICLE 27- NOMINATION DE LA GERANCE

Est nommée comme gérant de la société, pour une durée indéterminée :

Madame AYVERDI Medya née UGURLU
Né le [redacted]
Demeurant [redacted]

Madame AYVERDI Medya née UGURLU déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées, et qu'il n'existe de leur chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à sa nomination est nommée gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 09/05/2026.»

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes.

RESOLUTION N° 6 :

Les statuts seront mis à jour. Les formalités seront réalisées auprès des organismes compétents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votes.

NOUVELLE CONSTITUTION DE LA GERANCE :

La gérance est à présent constituée de **Madame AYVERDI Medya née UGURLU**

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Mme Madame AYVERDI Medya
née UGURLU
Gérant entant / Associée

Mr DUZ Hakan
Gérant sortant / Associé sortant

Mr AYVERDI Emrah
Associé

H.D E.A M.A